

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du
Comité syndical

Réunion du vendredi 27 février 2026

Date de convocation : 2 février 2026	Nombre de membres { présents : 45 absents : 38
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 12 mars 2026	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 45
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2026-17
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Adaptation du RIFSEEP

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le VINGT-SEPT du mois de FÉVRIER, vendredi à 10 heures 56 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 2 février 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 45 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELLAILLON-PLAGE
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Ile d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Ile de Ré
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT

M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. BONY Gérard, suppléant de M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 38 délégués

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON, excusée
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. BRUNET Elisee, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac, excusé
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac, excusé
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans, excusé
M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'Île de Ré
M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré
M. ROBIN Eric, délégué du canton de Marans
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord, excusée

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président rappelle que le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique de l'Etat est appliqué par le SDEER depuis la délibération du Comité syndical du 10 novembre 2017.

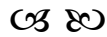
Le RIFSEEP s'est substitué aux régimes indemnitaires existants. Il est constitué d'une prime principale, l'Indemnité de fonctions, sujétions, expertise (IFSE), versée mensuellement, liée à l'emploi occupé (chaque poste relève d'un groupe de fonctions déterminé au regard de critères professionnels).

Il apparaît que, pour permettre une rémunération plus conforme aux responsabilités confiées à certains agents, le plancher des montants annuels de l'IFSE pourrait être corrigé pour certaines catégories d'emplois des agents du SDEER :

Cat.	Groupe de fonctions	Emploi / Fonction	Montant mini. individuel annuel (en euros)	Montant maxi. individuel annuel (en euros)	Proposition mini. individ. (mars 2026)
A	G1	Directeur – DGS	20 000	42 000	sans changement
		Direction	20 000	36 000	15 000
	G2	Chef de pôle Secrétaire général	20 000	32 000	15 000
		Chef de service	15 000	30 000	10 000
	G3	Contrôle de concession	5 000	25 000	sans changement
		Administrateur SIG	5 000	15 000	sans changement
	G4	Chargé de mission	5 000	15 000	sans changement
		Économe de flux	5 000	15 000	sans changement
B	G1	Chef de service	8 000	19 660	sans changement
	G2	Chargé de mission	5 000	15 000	sans changement
		Économe de flux	5 000	15 000	sans changement
		Instruction urbanisme Etudes électrification Travaux électrification Chargés d'affaires EP Chargés d'affaires Effacement	5 000	15 000	sans changement
		Géomatique	5 000	15 000	sans changement
		Secrétariat de direction	5 000	15 000	sans changement
		Responsable RH – Comptabilité	5 000	15 000	sans changement
		Cartographie	4 000	12 000	sans changement
	G3	Maintenance éclairage public	4 000	12 000	sans changement
		Comptabilité – Achat de terrains	3 000	9 000	sans changement
C	G1	Instruction urbanisme Etudes électrification Travaux électrification Chargés d'affaires EP Chargés d'affaires Effacement	3 000	11 340	sans changement
		Comptabilité – Assistance RH	2 000	11 340	sans changement
		Accueil – Secrétariat de direction	2 000	11 340	sans changement
		Cartographie	2 000	10 800	sans changement
		Maintenance éclairage public	2 000	10 800	sans changement
		Comptabilité - Gestionnaire électrification	2 000	9 000	sans changement
		Secrétariat administratif et technique	2 000	9 000	sans changement
	G2	Secrétariat administratif et technique	1 500	7 200	sans changement

M. le Président propose au Comité syndical :

- de se prononcer sur cette évolution des fourchettes de l'IFSE de trois groupes d'emplois/fonctions, pour une application immédiate ;
- de supprimer l'ensemble des montants mini individuels annuels, après saisine du Comité social territorial.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Adopte les propositions qui lui ont été présentées.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*